



**Taux de
matière
organique
58%**

**Azote
à libération
progressive
6%**

**Nutrition
soutenue**

**Granulation
à froid**



FRAYSSINET
www.groupe-frayssinet.fr



ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL NPK / NF U42-001
MADE IN FRANCE



CLASSIC OMBIO
6.4.10

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I DOSAGES GARANTIS SUR BRUT

Azote (N) total	6 %
dont 5,5% organique	
Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total	4 %
Oxyde de Potassium (K₂O) total	10 %
Taux Matière Organique	58 %

C/N = 5
Granulé (masse volumique : 730 kg/m³).
Sacs de 25 kg/palette de 1350 kg, maxi-sacs de 250 ou 500 kg.
Dose d'apport et application : demandez conseil à votre technicien.

I AVANTAGES PRODUITS

Matières premières sélectionnées

- Tourteaux et pulpes de fruits, fumiers de volailles compostés.
- Compléments organiques concentrés : protéines animales transformées conformes au règlement CE 1069/2009 (poudres de plumes, d'os et viande hydrolysées).
- Complémentation adaptée sulfate de potasse (SK bio).

Azote et Phosphore organiques progressifs

Origine végétale et animale.

Stimulation biologique

La qualité de la matière organique assure l'activation du sol.

Précision et contrôle de la formule

- Analyses en laboratoire sur site de production ISO 9001/2015.
- Traçabilité par identification des conditionnements et échantillonnage.
- Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE 834/2007.

I AVANTAGES FRAYSSINET

Entreprise française depuis 1870. N°1 de la fertilisation organique des sols et de la stimulation naturelle des plantes. Certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001. 1^{ère} entreprise dans son métier, évaluée « Exemple » pour sa démarche de responsabilité sociétale ISO 26000 « VIAE ETHICAE » (les voies de l'éthique) par l'AFAQ-AFNOR. Outil de production unique en Europe. Agrément compostage HACCP R-CE 1069/2009. Centre de Recherche avec laboratoire intégré. Traçabilité totale par identification des lots et échantillonnage. Expert en programmes environnementaux adaptés et performants.

